



## ***Bernissart: des points d'apports volontaires pour jeter vos déchets de cuisine***

***Depuis le 3 septembre, les habitants de l'entité de Bernissart ont la possibilité de délester leurs sacs-poubelle des déchets organiques de cuisine et peuvent les déposer dans des points d'apports volontaires.***

Il s'agit de 5 nouveaux conteneurs enterrés placés dans l'espace public, destinés à recevoir certains types de déchets spécifiques. **Ils sont accessibles gratuitement, 7 jours sur 7 de 6h à 22h.**

Pour pouvoir y accéder, il suffit de se rendre au recyparc de Bernissart afin d'échanger sa carte d'accès contre une nouvelle. Celle-ci permettra d'accéder à la fois aux recyparcs et aux point d'apports volontaires où vous pourrez déposer vos déchets organiques dans un tiroir d'une capacité de 30 litres à l'aide du contenant de votre choix ou en utilisant un bio-seau vendu dans les recyparcs au prix de 5€.

Les bornes sont vidangées au minimum une fois par semaine pour éviter les odeurs. Les matières collectées seront valorisées en électricité.

Le tri des matières organiques est une vive recommandation pour **délester votre sac-poubelle** et se fait sur base volontaire.

### **Où les trouver ?**

Rue Wauters à Blaton (à côté des bulles à verre) - Place de Bernissart (mise en service après la fin des travaux) - Rue Florian Duc à Blaton (avant le croisement avec la rue Pierre Lemoine).- Site du Charbonnage à Harchies (entrée musée de la mine) - Place des Hautchamps à Pommeroeul.(face au numéro 26).

### POUR TOUTE INFORMATION

IPALLE – Service communication  
Chemin de l'Eau Vive, 1  
7503 Froyennes  
Tél. : 069/84.59.88  
[www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)  
[info@ipalle.be](mailto:info@ipalle.be)

Administration communale de Bernissart  
Place de Bernissart, 1  
7320 Bernissart  
Tél. : 069/59.00.60  
[www.bernissart.be](http://www.bernissart.be)



## DÉCHETS ACCEPTÉS

- Restes de fruits et légumes (y compris les parties ligneuses, les fruits secs et les noyaux)
- Coquilles d'œufs
- Déchets de cuisine, restes d'aliments (crus et cuits, mais froids) en éliminant les liquides en excès
- Riz, pain, biscuits, pâtes et féculents
- Aliments avariés sans emballages
- Marcs de café, filtres de thé et d'autres boissons à infusion
- Essuie-tout, serviettes en papier usagées ou souillées de résidus d'aliments
- Mouchoirs en papier usagés
- Litières biodégradables de petits animaux domestiques

## DÉCHETS REFUSÉS

- Liquides
- Pièces de viande, poissons, crustacés, os, en quantité importante
- Emballages (pots de yaourt, sachets de mozzarella, emballages de charcuterie, papier huilé, plastifié ou avec aluminium...)
- Huile
- Mégots de cigarette
- Poudre ou autres produits de nettoyage
- Produits chimiques
- Plastiques non compostables
- Langes
- Déchets végétaux (tontes, feuilles, déchets d'élagage)
- Cendres
- Déjections canines

**Uniquement en vrac ou dans des sacs Ipalle / déchets organiques.**

**Pour votre facilité, pensez au bio-seau !**

Pour tout renseignement : Sud-Hainaut : 071/59.12.02 - Wallonie picarde : 069/84.59.89 [www.ipalle.be](http://www.ipalle.be)